

PAS DE POLITIQUE.

## L'OUVRIER

L'UTILE A L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIERES.

PÈRE L'ÉGOÛNE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 3 MAI 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouvera dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOÛNE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

## Catechisme social et politique.

Par le nom de *société* on entend une *réunion d'hommes*.

Cependant toute réunion d'hommes ne constitue pas une société proprement dite. Des hommes qui se rencontrent accidentellement ne forment pas une véritable société. Pour qu'il y ait véritable société, il faut que les personnes réunies tendent ensemble, sous une direction commune vers quelque fin commune.

Toute société humaine résulte essentiellement de deux éléments distincts, mais unis :

1o D'un nombre plus ou moins grand d'hommes qui poursuivent ensemble un même but : c'est l'élément *matériel* ou *numérique*.

2o D'une *autorité* ou puissance qui co-ordonne les forces sociales pour les faire concourir au but commun : c'est le *lien social*, l'élément *formel* ou *spécifique*.

Sans autorité il n'y a pas d'unité ni de corps social. "A la tête des têtes il faut une tête."

Il y a diversité de société à raison de la diversité des buts que les hommes ont à atteindre.

La première société est la *famille*, société de l'homme, de l'épouse et des enfants. Elle est la racine et le type des autres et elle possède des droits matériels et imprescriptibles.

Il y a des *sociétés particulières*, que se proposent des buts particuliers : telles sont les sociétés industrielles, commerciales, savantes, etc.

Il y a la *société religieuse* qui a pour objet de mettre les hommes en commerce entre eux et avec Dieu, et de les conduire à lui comme à leur fin dernière et à leur bien souverain.

Il y a enfin des sociétés qui entrent dans la société civile comme les parties du tout : ainsi une réunion de familles forme la paroisse, la municipalité, la cité ; une réunion de paroisses forme le comté, le district, la province ; l'ensemble des familles, des municipalités, des comtés, des districts, des provinces forme la *nation*, le *peuple*, l'*État*, c'est-à-dire, la société publique complète, régulièrement suffisante par elle-même pour pourvoir aux intérêts généraux, à la protection et à la défense de tous.

La société civile est un corps moral, qui a sa constitution particulière, son organisme composé du triple pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, et enfin son action indépendante et souveraine dans les limites qui lui sont propres.

Elle subsiste d'une manière permanente, grâce à ses institutions, et aux familles par lesquelles ses membres se renouvellent continuellement.

Elle a sa mission dans l'humanité ; elle doit contribuer pour sa part au progrès général et vivre pacifiquement au milieu des autres nations.

Quelque part que l'on aille sur la terre et si haut qu'on remonte dans le passé, on trouve les familles humaines ainsi groupées en peuples divers : Ce fait prouve manifestement que la société civile est né-

cessaire dans l'humanité et lui est, par conséquent, *naturelle*.

La société civile entre donc dans le plan de l'œuvre de Dieu, est voulue par lui : et est comme telle, *divine*.

D'ailleurs, toute institution a une *cause*. La société civile est un fait universel. On ne peut donc raisonnablement prétendre qu'elle soit née uniquement de la volonté humaine, qui est individuelle et libre, et qui est loin d'être toujours et partout la même.

Comment, par des volontés si divergentes, expliquer l'accord constant de tant de familles et de tant d'individus à préférer à l'indépendance, qui nous est naturellement si chère, la sujétion multiple qu'entraîne inévitablement la vie sociale.

Les sociétés civiles ont leur *première et principale cause* dans la *nature* elle-même, et par conséquent dans la volonté de Dieu. L'homme est un être sociable et social ; il naît dans la société, apte à vivre en société et naturellement attiré vers elle :

Physiquement, intellectuellement et moralement, il a besoin de la société, puisqu'il ne se suffit pas à lui-même, ni pour se nourrir, ni pour se vêtir, ni pour se guérir, ni pour se défendre, ni pour s'instruire, ni pour se perfectionner.

Pourquoi aurait-il la *faculté de parler* s'il était né pour vivre isolé :

Donc la vie sociale est d'origine naturelle et divine.

La Providence a donc fait l'homme pour vivre en société. Elle a voulu, en conséquence, qu'il fut à la fois membre de la société domestique, de la société civile, de la société religieuse ; ou en d'autres termes, elle a voulu qu'il appartint en même temps à la famille, à l'État, à l'Église. Dans la famille, l'homme est en société avec lui-même ; dans l'État, il vit en société avec ses semblables ; dans l'Église, il vit en société avec Dieu.

La *fin propre* de la société civile est d'assurer dans les limites du possible, le *bonheur temporel* des familles et des individus qui en font partie :

L'homme, être immortel par son âme, n'est sur la terre qu'en passant ; il y est à l'état d'épreuve, et ne peut y trouver le bonheur parfait.

La part de la société est d'écarter certains obstacles, d'aider les efforts personnels, de maintenir chacun dans ses droits et dans sa liberté légitime, de procurer certaines choses nécessaires à tous, et de rendre ainsi la vie plus paisible et plus facile. Lui demander davantage, c'est lui demander l'impossible et se heurter à l'absurde. C'est le cas des théories révolutionnaires et des déceptions qu'elles font naître, en laissant entendre au peuple qu'il peut avoir ici toutes les jouissances.

La société civile ou l'État existe *pour l'avantage des familles et des individus* qui lui sont logiquement antérieurs. Prétendre que les familles et les individus existent pour l'État, c'est renverser l'ordre et mettre les choses à rebours.

Nous verrons la semaine prochaine en quoi consiste le *lien social* ou l'*autorité*.

L'ÉGOÛNE.

## Ne pas trop embrasser, mais persévérer

On demandait un jour à un patron qui, de l'état de simple ouvrier, s'était élevé à une petite fortune, comment il avait fait pour en arriver là.

"Mon moyen est bien simple, dit-il : je n'ai ja-

mais voulu trop embrasser ; mais j'ai persévéré dans ce que j'avais entrepris. Ainsi, lorsque j'ai gagné ma première pièce de 40 sous par jour, ce qui était beaucoup dans mon temps, je ne me suis pas promis d'économiser 50 c. sur elle ; je me suis dit : Je vais économiser 10 c. ; et je l'ai fait. Puis, mes petites économies persévérantes faisant boue de neige, j'ai pu les faire plus fortes, sans me gêner, à mesure que mes journées augmentaient, et une fois mis sur la voie de l'épargne, je n'ai plus au besoin de me fixer une règle. J'économisais, j'économisais tant et si bien que j'ai pu mettre de côté, au bout de dix ans, quelques milliers de francs, avec lesquels je me suis établi et j'ai prospéré.

"Plusieurs ouvriers m'ayant demandé mon secret, je le leur ai donné ; je leur ai dit : Ne prétendez pas d'abord faire trop d'économies ; ce serait un feu de paille qui ne durerait pas ; mais fixez-vous un chiffre d'économie faible que vous êtes sûr de toujours atteindre, sauf le chômage ou la maladie, et ne manquez jamais à atteindre ce chiffre.

Au bout d'un an, vous m'en donnerez des nouvelles.

"Tous ceux, dit-il en terminant, qui ont suivi mon procédé s'en sont bien trouvés et m'en ont remercié. Ils ont débuté par mettre de côté 10 c. par jour, et ont fini par épargner 50 c. ou 1 fr. ; c'est-à-dire par se mettre au-dessus du besoin. Je n'ai pas pris de brevet pour mon invention ; aussi je la livre à qui voudra s'en servir."

## LA SANTÉ C'EST LA FORTUNE.

La nourriture des sujets faibles, infirmes, valétudinaires, doit être substantielle, légère, pure, en petite quantité plusieurs fois par jour. Les végétaux flatulents ne leur conviennent pas. Point de substances grasses, visqueuses, pesantes.

La nourriture animale convient dans le nord et pendant les saisons froides. Les habitants des pays chauds se trouvent mieux des substances végétales ; régime mixte dans les climats tempérés.

En hiver on peut faire usage d'aliments forts, excitants, qui exigent une forte action de l'estomac. Dans cette saison les forces digestives ont une plus grande énergie ; l'estomac doit être fortement exercé, afin de pouvoir donner aux autres organes la force de résister à l'impression du froid, on dort et on mange plus que dans les autres saisons.

Aussi, à la fin de l'hiver, doit-on se mettre un peu à la diète, car la surabondance du sang, à cette époque, dispose aux inflammations pour le printemps. Le carême est rationnel.

Le printemps est la saison de la végétation. Le sang, déjà en excès, circule avec plus d'activité. On doit diminuer sa nourriture ; user, de préférence, des aliments végétaux et du poisson, diminuer le vin et le prendre plus léger en le mêlant d'eau. Les constitutions sanguines sont les plus exposées aux inflammations à cette époque.

L'été active le système vaineux, la sécrétion de la bile. C'est alors que l'on doit faire usage des viandes blanches, de la chair des jeunes animaux, de légumes et de fruits, ne boire que peu de vin mêlé à de l'eau fraîche, user des assaisonnements avec modération. Les aliments compactes, les viandes grasses et visqueuses, les exercices violents sont nuisibles pendant la grande chaleur. Un usage modéré de fruits et des boissons rafraîchissantes, les limonades de citron surtout, sont de la plus grande utilité.



L'automne est accompagné de changements brusques de température. Aux approches de l'hiver, il faut revenir peu à peu à l'usage des viandes, à une alimentation et aux boissons toniques, bières ou vin. Usez encore des végétaux, surtout si l'été a été chaud. Que les vêtements soient plus chauds vers la fin de l'automne.

Enfin, vu l'irrégularité des saisons, il faut observer les préceptes précédents. Souvent on est obligé le même jour, de laisser des habits légers pour en prendre de plus chauds ; que la nourriture soit également appropriée à l'état atmosphérique.

### Amélioration du Rabot.

L'invention suivante, si modeste qu'elle soit, peut être des plus utiles.

Il s'agit d'une modification apportée au rabot et à tous les outils du même genre employés par les menuisiers, les ébénistes, etc., tels que varlopes, bouvets, guillaumes, etc. On sait qu'entre l'extrémité du fer et la semelle de l'instrument se trouve une ouverture longitudinale, ou lumière, dont la largeur doit être réglée suivant la nature du travail, ouverture que l'usure du rabot oblige à agrandir peu à peu, jusqu'à ce que l'ouvrier soit contraint de réparer l'outil par l'addition d'une pièce.

En diminuant peu à peu l'épaisseur de la semelle, afin de conserver une face parfaitement plane, la lumière s'élargit nécessairement. C'est pour obvier à cet inconvénient qu'un ouvrier ébéniste a imaginé d'adapter au rabot un coulisseau mobile, et qui, fermant la moitié de la semelle située en deçà du fer, permet de régler la largeur de la lumière suivant les besoins du travail. L'usure de la semelle vient-elle à obliger l'ouvrier à en diminuer l'épaisseur, un coup de ciseau suffit pour rapprocher la coulisse et pour rendre à la lumière sa largeur normale.

Cette disposition est si simple, d'un usage si commode, que sans, pour ainsi dire, augmenter le prix de l'instrument, elle en accroît la durée et, avantage plus grand encore, économise à l'ouvrier un temps précieux, en le dispensant des réparations inévitables avec les rabots actuels.

### Hygiène.

Beaucoup de personnes s'imaginent à tort qu'elles peuvent laisser dans leur chambre à coucher des fleurs ou des plantes des que celles-ci ne dégagent aucune odeur. "Pas d'odeur portant à la tête, dit-on, donc pas de danger." C'est inexat. Certains parfums sont toniques au contraire, et on pourrait les supporter sans inconvénient ; mais tout végétal, odoriférant ou non, respire la nuit absolument comme une personne. Il prend de cet air que vous n'avez pas en trop grande quantité dans votre appartement et le transforme en acide carbonique, c'est-à-dire en gaz irrespirable.

En couchant avec des plantes dans votre chambre, c'est comme si vous y faisiez coucher plusieurs personnes. L'atmosphère se vicie au même degré, et vous vous réveillez la tête lourde ; dans le jour, au contraire, le voisinage de la plante est salubre ; par un phénomène inverse, tant que la lumière baigne ses feuilles, la plante purifie l'air que vous viciez ; ses feuilles décomposent l'acide carbonique que les animaux dégagent, fixent le carbone et nous rendent l'oxygène dont nous avons besoin pour respirer.

Morale : Des plantes le jour autour de vous ; jamais aucun végétal la nuit dans votre chambre à coucher. C'est de l'hygiène élémentaire.

### Plantes utiles.

Les radis sont semés tous les quinze jours, du printemps à l'automne. On hâte la germination en mouillant les grains vingt heures avant de les semer. Si on veut avoir des radis doux, non âcres, il faut pratiquer des arrosages nombreux.

Les divers variétés de radis sont employées comme alimentaires. La radis est stimulante et antiscorbutique.

### DE TOUT UN PEU.

On plaçait une affaire importante à la cour de Toulouse, la discussion était très-animée. Un des avocats, méridional pur sang, à bout d'arguments, reproche à son adversaire son inexpérience :

"Sachez, jeune homme, s'écrie-t-il, que je suis à cheval sur le code.

—Prenez garde alors, mon cher confrère : il faut se défier des bêtes que l'on ne connaît pas !"

\* \* \*

La Bruyère, faisant le portrait de l'homme honnête, dit qu'on ne doit pas exiger de lui de serment, mais simplement *oui* ou *non*, parce que, dit-il, son caractère jure pour lui.

\* \* \*

Un ambassadeur français à la cour de Lisbonne, ayant peu d'esprit, s'était fait faire le compliment qu'il devait adresser au roi de Portugal et l'avait placé dans son chapeau écrit en gros caractères de manière à pouvoir le lire aisément.

Fier de cette idée lumineuse, il se présenta hardiment à l'audience. A peine, après un profond salut, eut-il prononcé le mot *Sire*, que le roi lui dit, selon l'étiquette usitée à Lisbonne : "Monsieur l'ambassadeur, couvrez-vous." Le pauvre ambassadeur fort étonné et croyant de n'avoir pas bien compris, recommença sa révérence et répéta *SIRE* : Le roi répéta : "Monsieur l'ambassadeur, couvrez-vous." Il fut obligé d'obéir, et si déconcerté qu'il ne put ajouter un mot.

\* \* \*

On raconte ce qui suit du général Jomin, militaire fort distingué, mort il y a peu de temps. Le général était paralysé du côté droit. A ses derniers moments, sa petite-fille, une enfant de dix à douze ans, vint au chevet de son grand-père pour recevoir sa bénédiction.

"Mon enfant, lui dit le général, prends-moi la main droite que je ne puis lever, et fais-moi faire le signe de la croix, afin que tu voies ton grand-père mourir en chrétien."

La petite fille prit la main du mourant, lui fit faire le signe de la croix, et le général expira !

En lisant ce trait si touchant dans sa simplicité, on respire comme un souffle de chevalerie chrétienne.

\* \* \*

La reine Claude, à la suite de la première croisade, rapporta de la Palestine une fièvre jaune dont elle ne guérit jamais, et des prunes délicieuses dont elle fut la marraine. Ces arbres, plantés dans un jardin du palais des tournelles produisirent des fruits si savoureux qu'ils étaient souvent volés la nuit par les étudiants. Un de ces amateurs de reines-claude, pris en flagrant délit, fut déferé au Châtelet, condamné et pendu.

A quelque temps de là un voleur prit les diamants de la couronne, et fut également condamné à la mort ; mais, arrivé au pied du gibet, il dit avec une certaine fatuité :

"Au moins, moi, si je suis pendu, ce n'est pas pour des prunes."

### Réponses aux devinettes.

10. Saint Ovide.
  20. Le général a une tactique et le moulin fait tictac.
  30. Parce qu'il était borgne.
  40. Le vestibule.
  50. Parce qu'elles ne pourraient se balayer elles-mêmes.
- Le vainqueur est "B. C." de Worcester.

### Asphyxie par les fleurs et les fruits.

Que le doux et suave parfum de la rose produise du malaise, des syncopes, cela est bien démontré et ne se conteste plus ; toutes les fleurs odoriférantes partagent avec les roses cet inconvénient. Mais que ce parfum soit irritant, qui l'aurait cru ?

Eh bien ! la chose existe cependant, et un savant docteur, M. Cacuti, a découvert que, dans les jardins où l'on pratique spécialement la culture du rosier, les personnes qui restent exposées à ses exhalaisons au moment de la plus grande floraison, sont prises de coryza avec écoulement et irritation de la muqueuse nasale, de la gorge et des yeux.

Cette indisposition, qui se prolonge pendant huit ou quinze jours, est caractérisée par un sentiment d'ardeur incommode, gonflement des paupières, éternuements, toux sèche puis humide, malaise général ; parfois même apparaît une éruption pustuleuse, dont on peut combattre, du reste, les fâcheux effets par l'inspiration de l'ammoniaque liquide, au début du mal.

La rose de Damas est, assure-t-on, la plus à craindre, et l'on a donné le nom de *Coryza la Rosa* à l'indisposition à laquelle donne lieu le parfum de la reine des fleurs.

Respiré à l'air frais, le parfum du muguet n'a aucun inconvénient ; dans une chambre close, il en est tout autrement. En voici un exemple :

Mme C... avait reçu visite d'une de ses amies habitant la campagne, et qui, connaissant son goût pour les fleurs, lui avait apporté une véritable brassée de muguet. Elle plaça provisoirement ces fleurs dans un grand pot, qui se trouvait dans un cabinet où couchait sa petite fille, âgée de six ans, d'une constitution faible et malade. Le soir, on oublia de retirer les fleurs et la porte du cabinet fut close. Le matin arrivé, Mme C..., étonnée de ne pas entendre comme à l'ordinaire le babil de son enfant, alla voir si elle dormait. Son sommeil ne lui semblait pas naturel ; elle essaya, mais vainement, de l'éveiller. Effrayée, elle appela un médecin, qui, après examen, déclara que la pauvre enfant avait succombé à l'asphyxie déterminée par l'acide carbonique qu'avaient dégagé les fleurs restées dans le cabinet.

L'odeur de certains fruits présente les mêmes dangers que le parfum de certaines fleurs. Les coings, par exemple, exhalent une odeur pénétrante qui peut provoquer l'asphyxie.

Nous lisons dans un journal de Lyon qu'une dame de cette ville ayant acheté un grand nombre de ces fruits, qu'elle voulait convertir en gelée, les avait déposés dans sa chambre à coucher.

Le lendemain, ses parents et ses voisins, ne la voyant pas sortir, pénétrèrent dans son appartement et la trouvèrent à demi asphyxiée.

### RECETTES.

*Bécasses ou bécassines à la canadienne.*—Après les avoir vidées, bardez-les, placez-les à la broche ; jetez du pain rôti au fond de la cuisinière, sur lequel tombera le jus ; puis reportez vos rôties de pain dans votre plat, plaçant les oiseaux dessus, avant de servir.

*Bécasses : manière de les découper.*—On procédera comme pour les volailles, en levant les ailes, les cuisses, et en séparera le croupion en rompant la carcasse. L'aile est le morceau le plus délicat, la cuisse celui qui a le plus de fumet.

*Dinde bouillie.*—Emiettez du pain avec deux jaunes d'œufs, sariette, persil, poivre, sel, le tout bien fin : cousez cela dans la poitrine de la dinde et mettez-le dans la soupe.

*Croquettes de pommes.*—Faites de la pâte feuilletée, étendez vos croquettes de pommes bien minces et découpez-les en petits cercles ; sur une moitié de ces cercles, mettez un petit tas de marmelade de pommes ; repliez l'autre moitié par-dessus et pressez les bords de la pâte avec les doigts, faites frire ces croquettes, couvrez-les de sucre pulvérisé, et servez.



### Le curé de campagne racontant sa journée.

Du Maître en peu de mots j'explique la parole :  
Le peuple du sillon aime la parabole,  
Poème évangélique, où chaque vérité  
Se fait image et chair par sa simplicité.  
Lorsque j'ai célébré le pieux sacrifice,  
J'enseigne les enfants, je me fais leur-nourrice.  
Je donne goutte à goutte à leurs lèvres le lait  
D'une instruction simple, et tendre, et qui leur

platt,  
Je rentre et, du matin la tâche terminée,  
A ma table de fruits et de lait couronnée  
Je m'assieds un moment, comme le voyageur  
Qui s'arrête à moitié du jour et reprend cœur :  
Le reste du soleil, dans mes champs je le passe  
A ces travaux du corps dont l'esprit se délasse,  
A fendre avec la bêche un sol dur, à semer  
L'orge qu'un court été pressera de germer ;  
A faucher mon blé mûr pour ma blonde génisse ;  
A délier la gerbe afin qu'elle jaunisse ;  
A faire à chaque plante à son heure pleuvoir  
En insensible ondée un pesant arrosoir ;  
Car de l'homme à la fois cette terre réclame  
La sueur de son front et la sueur de l'âme !  
Le soir, quand chaque couple est rentré du travail,  
Quand le berger rassemble et compte son bétail,  
Mon bréviaire à la main, je vais de porte en porte,  
Au hasard et sans but, comme le pied me porte,  
M'arrêtant plus ou moins, un peu sur chaque seuil,  
A la femme, aux enfants disant un mot d'accueil ;  
Partout portant un peu de baume à la souffrance,  
Aux corps quelque remède, aux âmes l'espérance,  
Un secret au malade, au partant un adieu,  
Un sourire à chacun, à tous un mot de Dieu.

LAMARTINE.

Un célèbre médecin français, dit qu'en 1854 il a vu guérir par le seul usage du pain, des pommes de terre cuites, des oignons, des radis noirs, du cresson et du pissenlit, un scorbut grave avec ulcères aux jambes, taches caractéristiques, hémorragies nasales et ulcération des gencives, chez un cordonnier de trente ans, qui avait contracté cette maladie dans un logement humide et étroit, où il se tenait presque constamment.

La décoction miellée de raves est un remède effectif contre les toux opiniâtres. Elle est excellente à l'extérieure contre les engelures. On en augmente l'efficacité en y ajoutant 1/16 de vinaigre. La partie malade est mise plusieurs fois par jour dans cette décoction tiède.

La racine de radis noirs ou des Parisiens, qui a une saveur âcre et piquante très prononcée, est rubéfiante. L'écorce noire qui enveloppe cette racine, râpée et appliquée sur la peau, y développe au bout de quelques heures, une rubéfaction pareille à celle que produit la farine de moutarde.

Les racines fraîches sont usitées, mais les feuilles dans la soupe lui donne un bon goût.

### L'OUVRIER DOIT LIRE.

Et c'est pour l'ouvrier spécialement que nous avons fondé ce journal.

Un moyen que nous avons employé, réussit un peu ; c'est le présent hebdomadaire. Nous avouons, cependant, que vu nos ressources qui sont nulles, si petites que soient les dépenses, nous nous en apercevons.

Humblement, nous sollicitons pour les pauvres ouvriers, nos lecteurs,

### LES RICHES

de faire choix dans leur mille et un rien, de quelques petites choses, soit chromos, cadres, albums, etc., etc., dont, bien entendu, nous demanderons qu'on nous fasse présent.

Chaque semaine, au lieu d'une devinette, nous en mettrons deux, ou trois, et plus s'il le faut, chaque réponse juste (et tirée au sort), méritera un présent.

C'est donc la collaboration des gens aisés et instruits que nous demandons, pour forcer à lire, et

s'instruire les ouvriers pauvres et ignorants. Forts de notre intention, nous remercions d'avance les généreux donateurs de la bonne œuvre qu'ils vont faire.

### Conseils et recettes.

Nous lisons dans un journal du Midi :

On nous signale depuis quelque temps dans la morue une altération qui a déterminé dans plusieurs familles des accidents assez graves.

L'altération dont il s'agit se décele par une coloration d'un rouge vermillon siégeant tout d'abord en face de la grande arête vertébrale de ce poisson, puis elle s'étend peu à peu sur les régions latérales.

En même temps, si on brise les chairs de la morue salée de façon à en écarter ces fibres, on perçoit une odeur putride d'autant plus prononcée que la coloration rouge est plus étendue.

Cette chair ainsi décomposée a été soumise à l'un de nos plus savants micrographes de Paris, M. Méguin, qui y a reconnu une abondante nichée de petits champignons d'une espèce dite couothécium.

On croit que la chaleur produite par la fermentation des morues entassées sur les comptoirs ou dans les cours des boutiques favorise le développement de ces champignons.

Méfions-nous donc de la morue rouge !

### Utilité de la confession.

Qui ne voit l'immense secours que la société puiserait dans la confession, dans ce tribunal des âmes qui enveloppe dans sa juridiction tous les mystères de la volonté, dont l'action porte sur la pensée et le désir, comme la force publique des lois sur le méfait et sur le crime, qui arrête et punit non-seulement l'homicide mais le médisant, non-seulement l'adultère mais le simple regard, non-seulement la vengeance mais le défaut de charité, et nous constitue intérieurement coupables à nos propres yeux bien avant que nous le soyons aux yeux des hommes ? Le tribunal sacré veille pendant que les lois humaines dorment.

Aussi un publiciste protestant ne peut contenir son admiration à la vue de cette institution et s'écrie : "Quelle sécurité, quel gage la confession catholique n'exige-t-elle pas de chaque individu pour l'accomplissement de ses devoirs sociaux, pour l'exercice de toutes les vertus, l'intégrité, la bienveillance, la charité, la miséricorde ! Pourrait-on en trouver de semblables partout ailleurs ? Par la confession la conscience est réglée devant le seul tribunal de Dieu ! non par celui du monde ; le coupable est lui-même son accusateur, et non pas son juge, et tandis que le chrétien d'une autre communion s'examine légèrement, prononce dans sa propre cause, et s'absout avec indulgence, le chrétien catholique est scrupuleusement examiné par un autre, attend son arrêt du Ciel, et soupire après cette absolue consolante, qui lui est accordée, refusée, ou différée, au nom du Très-Haut. Quel admirable moyen d'établir entre les hommes une mutuelle confiance, une parfaite harmonie dans l'exercice de leurs fonctions ! L'autorité du prince ne peut dégénérer en despotisme, ni la liberté du peuple en licence ; le magistrat ne peut pas rendre la justice sans impartialité, le prêtre est pur et zélé dans son ministère, le militaire loyal, le sujet fidèle, le souverain juste."

Et un autre protestant, grand philosophe, Leibnitz a écrit les lignes suivantes :

"Je regarde un confesseur pieux, grave et prudent comme le grand organe de la Divinité pour le salut des âmes ; car ses conseils servent à régler nos affections, à nous faire remarquer nos défauts, à nous faire éviter les occasions du péché, à faire restituer ce qui a été enlevé, à réparer les scandales, à dissiper les doutes, à relever l'esprit abattu, enfin à guérir ou à adoucir tous les maux des âmes malades ; et si l'on peut difficilement trouver dans les affaires humaines quelque chose de plus excellent qu'un ami fidèle, que sera-ce lorsque cet ami est lié par la religion inviolable du sacrement divin, et tenu de vous garder sa foi et de vous secourir ?"

## HISTOIRE D'UNE PIPE.

### CHAPITRE XVI.

#### A Cologne.

" Dans l'immense cathédrale, remplie de la majesté de Dieu. André, le voleur sacrilège, était seul en présence de son juge.

" Il eut peur.

" La majesté du lieu, les grandes ombres, la solitude sans bruit, la lueur vacillante et inégale de la lampe qui, en jetant une clarté subite et d'un instant, éclairait les images des saints et semblait leur donner le mouvement et la vie, augmentaient sa terreur.

La voix de sa conscience, s'élevant avec force, lui reprochait son crime et, comme Adam, il aurait voulu fuir, parce qu'il avait péché. Fuir ? mais où ? Les anges et les saints l'entouraient de toutes parts. Une sueur froide perlait à son front ; sa jeune imagination, en s'exaltant, peuplait les ténèbres de fantôme : il entendait des bruits étranges et à ses oreilles bourdonnait le mot sacrilège, répété par des lèvres invisibles ; ses dents claquaient de terreur, il n'osait ni regarder, ni fermer les yeux : il sentait comme des frôlements dans ses cheveux et sur ses vêtements.

" Si, en ce moment le prieur de la Val-Grün fut entré dans l'église, le novice, incapable de supporter plus longtemps un pareil supplice, se serait jeté à ses pieds pour confesser son crime et en implorer le pardon.

" C'était le dernier avertissement de la Providence, le suprême appel fait au repentir du pécheur. André, sous l'empire de la terreur qui le dominait, promit à Dieu, en face de son tabernacle, de revenir à lui et de faire pénitence.

" Quelques heures après, lorsque les premières heures de l'aube, en dissipant les ombres de la cathédrale firent pâlir les lampes du sanctuaire, le faux converti, dont le cœur troublé par la crainte était resté fermé à la grâce, eut bientôt oublié ses résolutions de la nuit et ne sentit plus qu'un regret, celui de n'avoir pas mieux profité d'une aussi belle occasion de s'enrichir, en dépouillant les Rois-Mages.

" Mais déjà il était trop tard, le soleil, en embrasant les verrières, envoyait, à travers les vitraux étincelants, des faisceaux de lumière irisée comme celle de l'arc-en-ciel ; les cloches chantaient gaïement l'hymne du matin, et le bruit grandissant au dehors annonçait le réveil de la cité. Le prisonnier pouvait encore être surpris à l'ouverture des portes, il quitta le pilier auprès duquel il avait passé la nuit, adossé, et vint se réfugier dans un confessionnal, placé à l'angle, le plus obscur de la chapelle de saint Bruno.

" Presque au même moment, une clef grinça dans la serrure de la petite porte et un sacristain entra, suivi d'un religieux. Un moment ils demeurèrent en prières devant le grand-autel, puis ils se relevèrent ; le sacristain alla ouvrir le grand portail et le prêtre vint s'agenouiller sur les marches de l'autel de saint Bruno, tout auprès du confessionnal. Bientôt d'autres personnes pieuses, des ouvriers, avant de se rendre à l'ouvrage, des pèlerins, des femmes, se groupèrent en dehors de la chapelle où allait se dire la première messe.

" Etroitement bloqué dans sa retraite, d'où il n'osait pas bouger, André vit avec effroi le sacristain allumer les cierges, préparer les ornements et aider le prêtre à s'en revêtir. La sonnette était posée sur la tablette du confessionnal, il n'y avait plus à hésiter, l'ex-novice profita du moment où le clerc était occupé à disposer le missel et se mit à genoux, dans l'attitude du plus profond recueillement.

" Il était à peine incliné que le sacristain, étonné de voir dans la chapelle un homme qu'il n'avait pas vu entrer, lui posait la main sur l'épaule pour lui demander ce qu'il faisait là.

" — Je suis un pauvre pèlerin, répondit humble-



ment le jeune homme, qui désire confesser mes péchés à cet homme de Dieu.

—Très-bien, mon frère; mais la coutume est de n'entrer ici qu'après la célébration de l'office divin.

—J'ignorais la défense, et je vous demande pardon de ma faute.

—Il n'y a pas de faute, puisque vous ne connaissiez pas la règle. Sortez de la chapelle, et aussitôt après la messe vous pourriez faire votre confession.

—André s'inclina profondément, fit une génuflexion devant l'autel et alla s'agenouiller derrière les fidèles, en frappant sa poitrine avec componction.

—Trois minutes plus tard il était attablé dans un cabaret de la place du Marché, et têt en déjeunant, s'informait de l'adresse du changeur Aaron.

#### CAAPITRE XVII.

*Ce qui se passa chez le changeur Aaron.*

—Pendant toute la durée du moyen-âge, alors que les banquiers n'avaient pas encore le monopole du trafic de l'argent, les Lombards et principalement les juifs furent les seuls en Europe à exercer le métier lucratif de changeurs, de prêteurs sur gages ou sur hypothèque, d'usuriers et parfois de fausmonnayeurs.

—Tolérés plutôt que protégés par les princes et les rois qui les considéraient comme une plaie nécessaire, haïs des peuples, bafoués, maltraités, pillés et souvent massacrés par la populace, ou brûlés par ordre de juges aussi ignorants que cruels, comme empoisonneurs publics, voleurs d'enfants ou profanateurs des choses saintes, les juifs, dans ces temps de barbarie, rendaient haine pour haine à leurs persécuteurs et se vengeaient sur les chrétiens de toutes les injures qu'ils en recevaient en les ruinant, par l'usure la plus raffinée, et en suçant pour ainsi dire l'argent de ceux qui avaient le malheur d'avoir affaire à eux, avec plus d'avidité que n'en met une sangsue à se gercer de sang.

—Toujours sous le coup de violentes représailles de la part de leurs victimes, ils avaient pris l'habitude, pour échapper au pillage, de dissimuler leurs richesses sous l'apparence de la plus sordide misère. Obligés par les lois à se soumettre à mille avanies sans se plaindre, ils affectaient la plus profonde humilité, sortaient rarement de leurs demeures et se laissaient parquer comme des animaux immondes dans des quartiers séparés, nommés Juiveries ou Getho, dans lesquels on les enfermait pendant la nuit et dont les clefs étaient remises, chaque soir, à un magistrat spécial. D'ordinaire ils portaient en public des vêtements misérables et souvent une sorte de livrée grotesque, destinée à les signaler de loin à l'horreur ou à la risée.

—Les lois mêmes, qui ne devraient avoir d'autre but que de protéger les citoyens, ne s'occupaient des juifs que pour les humilier; elles les contraignaient à mille obligations ignominieuses ou vexatoires et, non-seulement ne leur permettaient pas d'aspirer aux honneurs d'une magistrature ou d'un emploi public quelconque, mais leur interdisaient, sous les peines les plus sévères, d'entrer dans une église, de se mêler à une cérémonie, de tester en justice et même de passer sur certains ponts, de boire dans le même verre qu'un chrétien, ou de porter d'autre coiffure qu'une calotte jaune.

—Pour eux la justice était l'injustice, la règle l'exception. Voués au mépris et aux mauvais traitements, ces malheureux n'eurent, pendant de longs siècles, que des ennemis et des persécuteurs. Seule, l'Eglise catholique toujours, tolérante, osa prendre leur défense contre les peuples et les rois.

—Oh! par exemple, fit M. Sorbier, ceci est trop fort. Je m'étais promis de ne plus vous contredire, mais il m'est impossible de laisser passer une pareille assertion.

—Vous avez parfaitement raison, il ne faut jamais laisser passer une erreur sans la relever.

—C'est ce que je ferai, et cette fois-ci du moins,

il vous sera difficile de défendre l'Eglise, car dans cette question tout le monde est unanime à la condamner.

—Qui appelez-vous tout le monde? je vous prie.

—Qui? Mais, sans remonter plus loin, le savant Damou, Grégoire, Dulaure, Sismondi, Lambrechts et Volney, l'Institut en 1801, tous les philosophes et une grande partie de nos modernes historiens. Qui encore? Faut-il vous le dire, l'Eglise elle-même qui anathématise les juifs et les déclare un peuple maudit.

—Bravo! fit Fleur-des-Pois.

—C'est tout? dit mon père.

—Trouveriez-vous par hasard que ce ne soit pas assez?

—Je trouverais au contraire que c'est beaucoup trop si je n'avais d'autres témoignages à opposer à ceux de quelques savants suspects, d'un prêtre apostat et d'écrivains qui ne sont, après tout, que des échos de Voltaire.

—Ne serai-je pas indiscret en vous demandant les noms de vos autorités?

—Pas le moins du monde, mon cher voisin, et d'abord puisque vous opposez à ma défense du catholicisme l'Eglise elle-même, je vous dirai que je n'ai trouvé nulle part les anathèmes prétendus portés par elle contre les juifs.

—Le christ son divin fondateur, en mourant sur la croix, loin de les maudire, a dit cette admirable parole: Pardonnez-leur, mon père, ils ne savent pas ce qu'ils font. Et chaque année, pendant la semaine sainte, ce solennel anniversaire de la mort d'un Dieu fait homme par amour, les prêtres, en habits de deuil, mêlent à leurs gémissements une touchante prière pour la conversion du peuple juif. Voilà ce que dit l'Eglise. Voyons maintenant ce qu'elle a fait:

—Vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, saint Grégoire défendit les juifs et les protégea dans tout le monde chrétien.

—Au Xe siècle, les évêques d'Espagne opposèrent la plus grande énergie au peuple qui voulait les massacrer. Le pontife Alexandre II écrivit à ces évêques une lettre pleine de félicitations pour la conduite sage qu'ils avaient tenue à ce sujet.

—Dans le XI<sup>e</sup> siècle, les juifs, en très-grand nombre, dans les diocèses d'Uzès et de Clermont, furent puissamment protégés par les évêques.

—Saint Bernard les défendit, dans le XII<sup>e</sup> siècle, de la fureur des Croisés.

—Innocent II et Alexandre III les protégèrent également.

—Dans le XIII<sup>e</sup> siècle, Grégoire IX les préserva, tant en Angleterre qu'en France et en Espagne, des grands malheurs dont on les menaçait; il défendit sous peine d'excommunication, de contraindre leur conscience et de troubler leurs fêtes.

—Clément V fit plus que les protéger; il leur facilita encore les moyens d'instruction.

—Clément VI leur accorda un asile à Avignon, alors qu'on les persécutait dans tout le reste de l'Europe.

—Vers le milieu du même siècle, l'évêque de Spire empêcha la libération que les débiteurs des juifs réclamaient de force, sous prétexte d'usure.

—Dans les siècles suivants, Nicholas II écrivit à l'inquisition pour l'empêcher de contraindre les juifs à embrasser le christianisme.

—Je pourrais citer encore une infinité d'exemples et, vous le voyez, je ne me borne pas à des *on dit*, avec les noms je donne les dates. Mais ce n'est pas tout. Ces exemples, ce n'est pas moi qui les ai recherchés dans l'histoire, celui qui a fait ce travail, celui qui donne un si éclatant démenti aux accusations des Damou, des Grégoire et de tant d'autres, n'est pas un jésuite, un dévot, un clercal, c'est le juif Isaac-Samuel Avigdor, député des Alpes maritimes et orateur du grand sanhédrin ou assemblée des juifs réunie à Paris, le 30 octobre 1806.

—Et l'assemblée tout entière applaudit à ce discours, et à la suite du procès-verbal, ordonna d'imprimer l'arrêté suivant:

—Les députés de l'empire de France et du royaume d'Italie, au synode hébraïque, *pénétrés de gratitude*

pour les *bienfaits successifs du clergé chrétien en faveur des Israélites des divers Etats de l'Europe.*

—Pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers pontifes et plusieurs autres ecclésiastiques ont fait dans différents temps aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les juifs du sein des sociétés;

—Arrêtent que l'expression de ces sentiments sera consignée dans le procès-verbal de ce jour, *pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette assemblée pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçus des ecclésiastiques de divers pays de l'Europe.*

—Ma foi, dit mon oncle, voilà qui est clair, et pour ma part, j'avoue que je serais assez porté à croire que les juifs en savent au moins autant sur leur histoire que le très-savant M. Damou.

—L'ex-notaire ne répondit rien. Evidemment il perdait chaque jour de son assurance et cette dernière défaite le rendit singulièrement défilant à l'endroit des récits de ses auteurs favoris.

Quant à Henri Sorbier, il prétexta une migraine pour sortir, et Fleur-des-Pois prit la prudente résolution d'écouter, dorénavant, sans rien dire.

—Grâce aux indications que André avait reçues, continua mon père, et à la connaissance parfaite que chacun, dans Cologne, avait de la demeure du riche Aaron, André arriva facilement à la maison du changeur.

L'apparence plus que modeste du palais d'un des plus opulents banquiers de la ville eût pu faire croire à tout autre qu'il s'était trompé, mais l'ex-notaire, qui avait eu l'occasion d'entrer quelquefois chez les changeurs de Mayence, savait à quoi s'en tenir sur ces apparences de pauvreté et, sans hésiter, il s'engagea dans une allée humide et étroite, au bout de laquelle s'élevait une vieille maison à deux étages, éclairée par de rares et étroites fenêtres garnies de forts barreaux de fer.

Arrivé au bout de ce couloir, il frappa d'une main résolue à une petite porte cuirassée de plaques boulonnées de gros clous à tête saillante et attendit. Quelques instants s'écoulèrent, puis des pas traînants se firent entendre et un judas en fer, percé de trous, qui permettait aux personnes de l'intérieur de voir sans être vues, s'étant ouvert sous la pression d'un ressort, une voix chevrotante demanda à l'étranger ce qu'il désirait.

—Changer de l'or pour de l'argent, répondit André.

—Une forte somme? continua la voix.

—Non, quelques pièces seulement.

—Les avez-vous sur vous?

—Oui.

—Etes-vous seul?

—Mein Got! vous le voyez bien.

—Alors, c'est bon, attendez un instant.

—Le judas se referma, les verroux furent tirés, puis les pas s'éloignèrent, une corde, tendue de l'intérieur, souleva le dernier barreau et la même voix, mais plus éloignée, cria: poussez la porte et entrez.

—Que de précautions, pensa le jeune homme, on dirait que ces gens me prennent pour un..... Il n'acheva pas et entra brusquement.

—Un petit escalier tournant, en pierres, aux marches humides et usées, était devant lui; il grimpa jusqu'au premier étage et s'arrêta devant une seconde porte, fermée comme la première, mais qui s'ouvrit d'elle-même au premier coup qu'il frappa.

—La chambre dans laquelle il se trouva alors était si sombre que d'abord il se crut seul, mais bientôt il reconnut qu'il était dans le cabinet de Aaron. Quelques grossiers escabeaux et une petite table sur laquelle était scellé un encrier de plomb, en formaient tout l'ameublement.

(A continuer)